



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

17 MAI 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0888 210 885**

Nom

(en entier) : **AGX GROUP**

(en abrégé) :

Forme légale : **société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Grand Courant 1, 6530 Thuin**

Objet de l'acte : DÉMISSION D'UN ADMINISTRATEUR

Extrait des décisions écrites des actionnaires du 6 mai 2024

[...]

1. Démission d'un administrateur

Les actionnaires, à l'unanimité et par écrit, prennent connaissance de la démission, en qualité d'administrateur de la Société, et ce avec effet immédiat de Monsieur Gérard De Baets, domicilié Grand Courant 1 à 6530 Thuin (Belgique).

La lettre de démission de l'administrateur est jointe en Annexe 2 aux présentes décisions écrites.

2. Décharge intermédiaire à l'administrateur

Les actionnaires, à l'unanimité et par écrit, donnent décharge provisoire à Monsieur Gérard De Baets pour l'exercice de son mandat d'administrateur jusqu'à la date de sa démission. Pour autant que légalement autorisé, les actionnaires confirment, à l'unanimité et par écrit qu'ils lui octroieront également décharge de façon définitive après l'approbation des comptes annuels relatifs à l'exercice en cours.

3. Pouvoirs

Les actionnaires, à l'unanimité et par écrit, décident de donner mandat à Me Arnaud Van Oekel, Me Candice Kunkera, Me Charles-Antoine du Bus et/ou tout autre avocat du cabinet CMS DeBacker, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec un pouvoir de sub-délégation, aux fins de signer et compléter tout document et accomplir toutes les démarches nécessaires auprès des administrations et des tiers, en vue de procéder à l'ensemble des formalités requises pour la mise en œuvre des résolutions adoptées ci-dessus et leur publication aux Annexes du Moniteur Belge, ainsi que pour procéder aux modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des autres autorités publiques. A cette fin, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

[...]

Charles-Antoine du Bus
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/05/2024 - Annexes du Moniteur belge